

Extrait du APDEN

<http://www.fadben.asso.fr/Textes-au-BOEN-annee-2010.html>

Textes au BOEN : année 2010

- Menu central
- Métier
- Textes officiels
-



Date de mise en ligne : mercredi 5 mai 2010

Copyright © APDEN - Tous droits réservés

(liste chronologique)

NB : Les textes mentionnés ci-dessous sont ceux qui, comportant les mots clés CDI, documentation, documentalistes..., concernent directement la profession.

Accompagnement personnalisé au lycée d'enseignement général et technologique

BOEN, 4 février 2010, n° spécial 1, p. 13-14. « [...] Contenus. [...] L'accompagnement comprend, à l'initiative des équipes pédagogiques, des activités comportant notamment : [...] recherche documentaire, maîtrise et utilisation responsable des technologies de l'information et de la communication [...].

Mise en oeuvre. [...] L'ensemble des ressources de l'établissement, en particulier le centre de documentation et d'information, ainsi que les partenariats que le lycée a constitués, sont mobilisés. »

Le tutorat au lycée

BOEN, 4 février 2010, n° spécial 1, p. 15. « [...] Mise en place du tutorat dans l'établissement. [...] Le tutorat est assuré sur la base du volontariat par des enseignants, dont les documentalistes, ou des conseillers principaux d'éducation. »

Langues vivantes au lycée d'enseignement général et technologique

BOEN, 4 février 2010, n° spécial 1, p. 20. « [...] III - Favoriser les moments de pratique authentique de la langue. [...] La mission des assistants doit s'élargir à l'accompagnement des élèves dans des activités en dehors de la classe (travail en autonomie au CDI ou dans l'espace multimédia, recherches, stages intensifs, etc.). »

Favoriser l'accès de tous les lycéens à la culture

BOEN, 4 février 2010, n° spécial 1, p. 25. « [...] C. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service de la découverte culturelle. Afin de permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle tout au long de leur parcours scolaire, il convient de mobiliser l'ensemble des ressources numériques disponibles dans le champ des arts et de la culture et d'en favoriser l'accès au sein de l'établissement (CDI, salles dédiées, internats, etc.). »